



Programme de formation

Formation des membres du CHSCT

05/07/2022

Prix INTER : à partir de 1 800,00 € net de TVA

Durée : 5 jours soit 35 heures

Public :

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Repérer la diversité des missions du CHSCT
- Identifier le rôle et les prérogatives du CHSCT et de ses membres
- Inscrire l'action des membres du CHSCT dans une démarche globale de prévention
- Acquérir les méthodes et outils d'intervention des membres du CHSCT
- Perfectionner les acquis en analyse et prévention des accidents

Programme :

MODULE 1 (3 jours)

1- Les missions du CHSCT

Le cadre législatif et réglementaire de la santé et sécurité au travail ;

Les enjeux humains, économiques, budgétaires de l'action du CHSCT ;

Situer votre action au sein des évolutions des dispositions législatives et réglementaires et du dialogue social ;

Examiner votre action dans les modalités d'information et de consultation du CHSCT (trouver votre place au sein du dispositif)

;

Les composantes des missions d'étude, d'information, de veille et de contrôle ;

2- Rôle et prérogatives des membres du CHSCT

Les membres du CHSCT, leurs rôles et leurs prérogatives ;

Les droits et les obligations du CHSCT et de ses membres ;

Les difficultés et les obstacles rencontrés lors du fonctionnement du CHSCT ;

Différencier les mandats ;

Les missions et les rôles des différents acteurs intervenant dans le périmètre d'action du CHSCT, notamment : les médecins de prévention assistés des infirmiers et des secrétaires médicaux, les inspecteurs de santé et sécurité au travail et les assistants et conseillers de prévention.

3- Le CHSCT et la prévention de la santé et de la sécurité au travail

Les différents modèles organisationnels du travail (travail posté, en horaire décalé, etc.) ;

Identifier et connaître le champ de compétences du CHSCT en matière de santé et sécurité au travail ;

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr
SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

Connaître l'organisation en matière de santé et sécurité au travail dans les services relevant du champ de compétences du CHSCT ;
Connaître le rôle de l'encadrement.

3- Les interventions des membres du CHSCT

Inscrire votre action dans la démarche d'évaluation des risques et d'élaboration du document unique ;
La démarche de prévention et d'évaluation des risques, les organigrammes, les fiches de postes, les registres de sécurité (le prescrit) ;
Les méthodes et les outils d'observation, de repérage, de questionnement, d'analyse et d'interprétation des lieux, des activités et des situations de travail, des facteurs de risques (le réel) ;
Analyser une situation de travail dans un milieu, une organisation, des structures, des hommes et des femmes au travail (approche globale) ;
Participer à une réunion, une visite, une enquête ;
Visite in situ par les membres du CHSCT ;
Analyse et suivi du programme annuel et analyse du bilan annuel ;
Formuler des préconisations et des propositions ;
Mobiliser des ressources documentaires (juridiques, documentaires) ;
Proposer des actions de sensibilisation ou de formation à l'intention des responsables et agents de service.

Module 2 (2 jours)

1- Bilan

Bilan de l'expérience du mandat vis-à-vis de la formation initiale des membres du CHSCT ;
Questions /réponses ;
Échanges d'expériences.

2- Les accidents du travail

Les conséquences ;
L'arbre des causes : étude d'un cas d'enlèvement d'ordures ménagères ;
Exercice sur l'arbre des causes ;
Échanges d'expériences.

3- L'évaluation des risques

Rappel sur l'évaluation ;
Exercice pratique ;
Échanges d'expériences.

4- Le plan de prévention

Rappel sur le plan de prévention et sa mise en oeuvre ;
Exercice pratique ;
Échanges d'expériences.

5- Conclusion

Présentation des risques psycho-sociaux (RPS) ;

CUMEO

Programme de formation

Séance de réponses aux questions posées lors des questionnaires d'attente sur les thématiques et questions d'actualité ;
Évaluation de la formation.

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

La documentation pédagogique, remise par voie dématérialisée, à chaque participant comporte :

Des outils (aide mémoire pour enquête préalable, aide mémoire pour la visite in situ, bilan de la situation générale de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail, ...)

Des documents réglementaires ;

Des documents techniques (Les CHSCT, entre dispositifs et pratiques, le rôle du manager face aux risques psycho-sociaux, les risques et leur maîtrise, le guide des RPS, le guide des TMS...)

L'accord santé et sécurité au travail, l'accord du 22 octobre 2013 sur les RPS ;

Ainsi que d'autres documents d'actualité.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h

Inscription après avis du responsable de formation

L'évaluation se fera tout au long de la formation

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition